



PREAVIS DE GREVE

Depuis plusieurs mois, on assiste sur l'antenne de France 3 Centre à la mise à l'antenne d'émissions dans des conditions précaires, que ce soit par manque de moyens techniques ou humains ou par manque de préparation à cause de l'implication extrêmement tardive des équipes techniques. Ces conditions de travail ne sont pas satisfaisantes, génèrent un stress inutile et mettent l'antenne en péril.

Pourtant ces émissions ont pu être réalisées, même si leur qualité technique laissait à désirer, grâce à l'implication, au professionnalisme et aux efforts des équipes techniques et éditoriales.

Cette façon de procéder semble devenir la norme, puisque la Matinale annoncée pour le 15 Janvier retombe dans les mêmes travers :

- Annonce de l'émission un mois seulement avant sa mise à l'antenne, alors que tout est à inventer et que ce mois inclut les fêtes de fin d'année.
- Manque de moyens techniques annoncé.
- Absence de définition précise des rôles de chacun.
- "Numéro zéro" dans de mauvaises conditions, avec une scripte CDD mise au courant au dernier moment alors qu'elle n'assurera pas ces émissions, absence du DRA et du Chef de Centre, temps de préparation réel impossible à évaluer par manque total d'anticipation et filage de 11 minutes seulement alors que le produit sera de 26 minutes.

Les techniciens vidéo ne se mettront pas une nouvelle fois en danger pour mettre à l'antenne une émission bas de gamme dont la préparation a une nouvelle fois été bâclée.

Ils demandent :

- Une solution satisfaisante de commutation validée par le CHSCT
- Une définition claire des rôles et responsabilités pour chaque étape, de la mise en place du plateau à la réalisation de l'émission, tant sur place qu'en régie
- L'établissement d'une charte complète, sans s'arrêter au simple habillage, et soumise à l'approbation d'un réalisateur.
- Un vrai numéro zéro dans les conditions réelles d'exploitation, de la mise en place à la réalisation.
- Une solution acceptable de réseau d'ordres permettant une bonne communication entre les 2 metteurs en image sans interférences.

Par conséquent, l'ensemble des personnels vidéos à cesser le travail pour une durée illimitée le jeudi 15 janvier à partir de 00h00.

Pierre Bouchenot
Délégué syndical CFDT

Sylvie Samson
Déléguée syndical CGT

Bérénice du Fay
Déléguée syndicale FO